

Atelier n°1: « Habitat et « gisements fonciers » quelle articulation ? »

Le PLUi doit faire un travail de dentelle pour identifier les espaces interstitiels, les dents creuses et les parcelles encore disponibles dans les tissus bâtis pour favoriser la densification, l'optimisation des terrains et le renouvellement des tissus construits. Ceci afin notamment de modérer la consommation des espaces (loi ALUR – code urbanisme). Le PLH, lui, doit analyser l'offre foncière pour affiner l'adéquation entre les objectifs de production et la réalité opérationnelle (code de l'habitat). L'intégration du « volet H » dans un PLUi ou des échanges réguliers entre PLH et PLUi garantissent une bonne intégration des enjeux de stratégie foncière.

- Comment mobiliser le travail de gisement foncier du PLUi pour alimenter la stratégie Habitat du PLUi ou du PLUi-H ? :

- Quels leviers dans le PLUi ou PLUiH ? pour quelle stratégie foncière ?

- Quelle place pour l'association des acteurs de l'habitat ? du foncier ?

14H00 – 14H35 Présentations introductives

- Rappel du contexte réglementaire sur l'analyse des capacités de densification du code d'urbanisme d'une part, et exigences d'analyse de l'offre foncière du code de l'Habitat d'autre part.

Par Aurélie Magnard, DDT 69 et Laëtitia Ducrocq de l'Agence d'urbanisme de Saint-Etienne.

- Méthode d'identification des capacités foncières résidentielles sur le Val d'Yseron dans le PLUiH du Grand Lyon.

par Adélie Contet – service habitat du Grand Lyon, et Laurent Fillod – agence d'urbanisme de Lyon

- la mise en place d'un outil d'action foncière en Haute Savoie : le « MCMA »

par Khalil Larbi, EPF Haute Savoie et Sylvain Thomas, DDT 74.

14H35 – 16H30 Séance de travail collectif en 3 temps

Animatrices de la séance collective : Laëtitia Boithias, CEREMA, Aurélie Magnard de la DDT69 et Laëtitia Ducrocq de l'Agence d'urbanisme de Saint-Etienne.

Discussion autour de la définition d'un « gisement foncier » et des objectifs à atteindre.

Travail de table autour des questions de :

- articulation entre les processus de planification (PLUi, PLUi + PLH ou PLUiH) et stratégie foncière en matière d'habitat : quels leviers ? quels outils ?
- association et coordination de l'ensemble des acteurs de l'habitat, et du foncier ?

Débat mouvant.